

COOPERATION SUISSE

Bureau de Coordination
B.P. 2386 BAMAKO
République du Mali
Tél. 22 32 05
Télégr. COOPERSUISSE

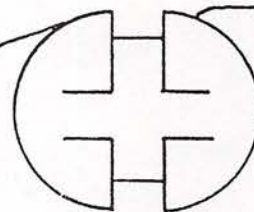
Bamako, le 20 janvier 1985

t.311 Mali 22 - BUD/mdt/ad

BCB

RAPPORT n°6

(1 juillet - 31 décembre 1984)



Denis BUGNARD
Coordonnateur

SOMMAIRE

	page
0. <u>CHRONOLOGIE</u>	1
I. <u>MALI - CADRE GENERAL</u>	6
I.1. Politique	
I.2. Economie	8
a) Performances agricoles	8
b) Secteur secondaire	10
c) Secteur tertiaire	11
I.3. Relations extérieures	14
I.4. Aide extérieure 1984	14
I.5. Aide alimentaire 1984	15
II. <u>QUELLE STRATEGIE POUR LE MALI</u>	16
II.1. Prospection	17
III. <u>LES PROJETS</u>	19
Mali 10	20
Mali 12	22
Mali 13	24
Mali 14	26
Mali 16	27
Mali 17	29
Mali 17/V3	33
Mali 18	35
Mali 22	36
Mali 23	40
Mali 24	42
Mali 25	43
Sahel 1	46
Sahel 3	48
Sahel 4	50
Sahel 6	51
Afrique 11	52
816-8(8) Unesco	54
Stage Kodis	55
0.222 Aide humanitaire	58
IV. <u>DIVERS</u>	60
Annexe I	61
Annexe II	63

I. MALI - CADRE GENERAL 1984

I.1. Politique

Tous les pronostiqueurs "généralement bien informés" en ont été pour leurs frais en 1984, année suffisamment marquée économiquement (retour à l'UMOA, programme FMI) pour ne pas la charger encore plus avec des bouleversements politiques ou remaniements ministériel (un tel remaniement s'est fait le 1.1.85). Seuls, quelques hauts fonctionnaires ont changé de poste (Directeur de l'office du Niger, Directeur de l'Agriculture, Directeur de Cabinet de l'Agriculture) sans remous particuliers. De même, entre le discours du chef de l'Etat pour le Nouvel An 1984 et celui du 1er janvier 1985, peu de différences fondamentales hormis les constats de retour effectif dans l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), la primauté du Parti unique sur l'administration (réaffirmation de ce principe au cours de la session ordinaire du Conseil National de l'UDPM de février-mars 84) et l'annonce de l'augmentation des salaires de 10 à 35 % pour 1985. Les thèmes dominants 1984 -et certainement pour quelques années encore- sont l'autosuffisance alimentaire, l'assainissement financier en général et des sociétés et entreprises d'Etat (SEE) en particulier, le programme d'ajustement structurel des finances publiques, les concours d'accès à la fonction publique et une stratégie de développement auto-centré, participatif et responsable. L'emploi fait aussi son apparition, -sobre- dans les discours officiels ("il faut adapter la formation aux besoins") selon la plus pure habitude de la politique malienne: Aucune décision de portée sociale ou politique n'est annoncée directement. L'information suit plutôt la mise en application du décret y afférent.

Répété aussi bien dans le discours du Président Moussa Traoré du 1 janvier 84, qu'en avril aux opérateurs économiques et en mai aux syndicats, le Gouvernement n'a pu éviter la détérioration du pouvoir d'achat, surtout en milieu urbain. L'annonce tardive de la décision de la conversion de la monnaie et le non-blocage des prix ont favorisé une inflation remarquable (20 à 50 % selon les couches sociales). Mais que craignait donc le pouvoir pour arrêter, sous l'accusation de distribution de tracts 4 dirigeants du syndicat national des enseignants du supérieur ? (Ils ont été relâchés 10 jours après le 24e anniversaire de l'indépendance, 22/9). Certes, les remous sociaux sont plus à craindre à Bamako qu'en milieu rural où, lors de ses tournées de février (4e Région, Ségou) et d'octobre (7e Région, Gao et 6e Région, Tombouctou), le Président, abreuvé de discours sollipsistes et entre les fastidieuses annonces de vente de carte du Parti, demandait aux paysans "de faire preuve de courage et de plus de sagesse dans leur travail" (discours à l'Office du Niger, 10 février). La politique des citoyens ne se ferait-elle

plus au bénéfice du monde rural ? Après 5 années d'existence, après avoir "dynamisé" les structures du gouvernement", le Parti cherche toujours sa voie, entre les pressions d'une classe possédante (commerçants surtout et quelques industriels), les hauts fonctionnaires, les militaires et le tout sur fond maraboutique. Il faut encore y ajouter les pressions internationales, d'ordre économiques, mais qui forcent les décisions politiques que l'Etat ne veut (peut ?) prendre ! (concours d'entrée, libéralisation des professions médicales et vétérinaires, dissolution de sociétés et entreprises d'Etat, etc). Le problème de l'emploi est posé avec acuité aussi bien par les jeunes-diplômés ou non-licenciés des SEE ou autres. La mise en place du Service National de 24 mois (dont 6 mois de formation militaire) obligatoire pour les garçons de 18 à 21 ans, mais volontaire pour les filles, a été annoncé par l'Union Nationale des Jeunes du Mali, pour le compte du Parti, en décembre 1984, et mis en place dès 1985 n'est qu'une solution partielle et transitoire. Comme la création d'une Université qui engloberait les grandes écoles. L'analyse objective de la situation, d'une situation, n'est pas encore inscrite dans les crédos du Parti. Ce Parti, qui pourtant renforce sa position dans l'administration, en plaçant son numéro 2, le Général Amadou Baba Diarra, comme Ministre d'Etat du Plan et son Secrétaire politique Djibril Diallo comme Ministre de l'Industrie et du Tourisme dans le nouveau gouvernement constitué le 1 janvier 1985. Quatre nouveaux ministres y entrent : M. Djibril Diallo (déjà cité, ancien directeur des chemins de fer), M. Django Diabaté (Finances et Commerce, ex-directeur des Douanes, il remplace Drissa Kéita, nouveau Secrétaire Général de la CEAO), le Dr. Dembelé (Santé, ex-directeur de l'Hôpital du Point G) et Django Cissoko (Justice, ex-Directeur de Cabinet du Ministre du Travail). Le Ministère chargé de l'Economie et du Plan disparaît, par contre on retrouve le Ministère de l'Industrie et du Tourisme, celui des Finances et du Commerce est reconstitué et le Plan a le rang de Ministère d'Etat. Divers ministres changent de portefeuille. M. Ag Hamani (Plan) prend les Sports, les Arts et la Culture (?), Oumar Coulibaly (Economie et Plan) prend la tutelle des Sociétés et Entreprises d'Etat et le garde des Sceaux, Issa Ongoiba passe à l'Agriculture (il a été auparavant un directeur valable de l'Office du Niger).

Gouvernement plus politique, mais plus technique aussi. Le Plan prend une double importance (ministère d'Etat et personnalité du Ministre), les Finances et le Commerce sont confiés à un homme qui a sensiblement amélioré les recettes douanières. L'Agriculture sera dirigée par un homme de tempérament, mais cette nomination est entachée par la personnalité "douteuse" du récent directeur général de l'Agriculture, peu apprécié de ses collègues. Et un médecin à la Santé, ce qui est normal, remplaçant ainsi un vétérinaire "plus très net", sera-ce suffisant pour donner du tonus à ce département flageolant ? Enfin, la nouvelle appellation du ministère chargé du développement rural

en "ressources naturelles et élevage" ne fait pas oublier sa position ambiguë par rapport à l'Agriculture. Et si le Parti se décidait lors de son prochain congrès ordinaire, à proposer un bon discours-programme auquel les bailleurs de fonds pourraient souscrire, Inch Allah !

I.2. Economie

Le 1er juin 1984, l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA, Bénin, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Niger, Sénégal et Togo) s'est élargie avec l'adhésion de la République du Mali.

Ce retour à la zone CFA, la très mauvaise campagne agricole 83-84 due au déficit pluviométrique et à la faiblesse des crues ainsi que les contraintes du nécessaire programme FMI de réformes structurelles ont marqué la situation économique et financière du Mali pour 1984.

a) Productions agricoles

L'économie malienne repose essentiellement sur l'agriculture et l'élevage. Le secteur primaire a contribué au PIB en 1984 pour 43 % selon la Banque Mondiale et pour 32,1 % selon le Ministère du Plan et occupe plus de 85 % de la population. En 1983, le Mali a été choisi par la CEE, avec 3 autres pays, pour mettre en place une stratégie Alimentaire. Fin 1984, les commissions "had hoc" travaillent encore sur un programme concret.

Les cultures de rentes, concentrées dans le centre-sud du pays, ont moins souffert du manque d'eau, et la production de coton s'est chiffrée à 152'000 t contre 128'000 t en 1983 (+ 18,7 %). L'exportation d'environ 56'000 t contribue pour près de 44 % au budget de l'Etat. Toutefois, selon une étude de l'Institut d'Economie Rurale (avril 83), le prix d'achat au producteur (65 CFA/kg) est encore inférieur au coût de production (107 CFA/kg), en comptant la journée de travail à 500 CFA (SMIG). L'arachide-coque ne fait plus guère recette et la production (moins de 20'000 t contre 120'000 en 1980) exportée est minime (1 % du budget), le reste est destiné aux huileries (SEPOM et SEPAMA) et auto-consommé. Ces deux sociétés d'Etat sont en difficultés d'une part, faute de matière premières (la SEPOM n'a obtenu que 88 % des cotons-graines et 78 % des arachides prévues) et pour les raisons chroniques propres aux parastatales (faiblesse de gestion, personnel plétorique et sous-formé, etc) de l'autre. Le Gouvernement malien a pris la décision de fermer la SEPAMA, contre le gré de la RFA qui y a investi.

Les cultures vivrières, à l'instar de la campagne 82-83, ont profondément souffert des mauvaises conditions climatiques ainsi qu'on peut le constater sur le tableau suivant :

Années	80 - 81	81 - 82	82 - 83	83 - 84	84 - 85
'Tonnes					
'Mil-mais-sorgho	767'000	931'000	839'000	758'000	609'000
'Riz paddy	125'000	176'000	135'000	122'000	142'000
'Population (Mio)	6,77	6,94	7,12	7,31	7,50
'kg/hab.*	131,7	159,5	136,8	120	100
'(variation)	-	+21%	-14%	-12%	-16,7%

Sources : Rapport OSRO/FAO No 25/83/F, études USAID/PAM

*N.B. la ration minimum estimée "acceptable" au Mali est de 160 kg/hab/an de céréales (FAO 184/kg/hab/an)

Cette impressionnante baisse de production, outre son impact négatif sur la population rurale (diminution de la ration alimentaire, faiblesse et maladie, exode, etc) et urbaine (augmentation des prix sur le marché, spéculation, etc), réduit les recettes de l'Etat (le manque des rentrées fiscales dû à la sécheresse est estimé à 2,5 milliards de CFA, soit 5 % du budget 1984) et surtout, remet en cause les options agricoles du Mali basées essentiellement sur les 26 Opération de Développement Rural (ODR). La plus importante d'entre elle, l'Office du Niger (960'000 ha "cultivables" mais 100'000 cultivés, 60'000 ha de rizière dont seulement 2/3 sont exploités) a fait l'objet de longues négociations entre le Ministère de l'Agriculture et les bailleurs de fonds (Allemagne, BIRD, Chine, France, Pays-Bas, CEE, FAO) avant que les réformes nécessaires (libéralisation du commerce du riz/paddy, société séparée pour le sucre, meilleure gestion de l'eau, modulation des redevances, plus d'autonomie aux associations villageoises, accès aux intrants) soient acceptées par le Mali, préalables à la mise en place du plan de redressement de 3 ans de l'Office. Bien exploité, l'Office du Niger pourrait, à lui seul, couvrir près du quart des besoins céréaliers du Mali (environ 1,2 Mio de tonnes) et le tiers de la consommation sucrière (en 1983, le Mali a importé 32'000 t de sucre pour 400 Mio de CFA, soit 4,5% du total des importations).

Au mois d'août, en pleine campagne agricole (dite "hivernage" au Mali) une épidémie de choléra s'est déclarée à Gao et s'est propagée très rapidement jusqu'aux environs de Bamako (1000 cas recensés, 25 % de décès), ce qui a perturbé la récolte et les cultures de décrues.

L'élevage aussi, a payé un lourd tribut à cette situation climatique défavorable. Malgré un repli précoce sur le centre et le sud du pays des pasteurs, les pertes ont été de 40 à 100 % selon les zones. Sur les marchés, le prix des animaux a chuté de 50 à 80 %, ce qui permet aux maquignons de réaliser de bonnes affaires.

Les dernières estimations chiffrent à 30 % la baisse de recettes à l'exportation des animaux vivants.

Quant aux autres ODR qui contribuent au budget de l'Etat, elles sont presque toutes dans des situations critiques ainsi que le constate les Conseils d'Administrations: "Recensement des vicissitudes" pour l'Opération Haute Vallée, "difficultés techniques et financières" pour l'Opération de Développement Intégré de Baguinéda, qui a pourtant tous les atouts pour réussir et "diminution des prises et erreurs de conception" pour l'Opération pêche Mopti, pour ne citer que celles-là !

b) Secteur secondaire

Fortement tributaire de la production agricole, le secteur industriel n'a pu réaliser en 1984 de grosses performances. L'indice de production accuse une baisse moyenne de près de 24 %. Le textile étant le plus touché avec -43 % et les chimiques et la construction avec -37 %. Par contre, les industries mécaniques et énergétiques marquent une hausse de 6 %.

Cette situation n'est pas nouvelle, la plupart des sociétés et entreprises d'Etat accumulent d'année en année déficits et mauvaise gestion. Avec l'appui de la Banque Mondiale et du FMI, le Mali a entrepris un certain nombre de réformes... pour le redressement du secteur d'Etat : restructuration et libéralisation du marché céréalier, rédéfinition du rôle de l'Office des Produits Agricoles du Mali -OPAM- (régulation et stabilisation des prix, approvisionnement des services publics, réduction du personnel (-12% par an), du déficit et des pertes de stockage de 12 à 7 %, nouvelle politique de crédit agricole avec la Banque Nationale pour le Développement Agricole -BNDA-) et progression du prix d'achat au cultivateur. Dissolution des SEE SEPAMA (huilerie), SHM (hotellerie du Mali), SAT (transport), SOCORAM (construction de radio) et Air Mali (cette dernière serait reprise en "pool" sur la ligne Paris-Bamako par UTA). La SOMIEX a dû vendre ou louer toute sa branche distribution de détail (8 magasins réparti dans le pays) et limiter ses attributions à 5 produits (coton, arachide, huile, sucre, sel). D'autre part, la COMATEX (textiles), l'OPAM, et la SOMIEX ont licencié environ 1100 personnes, quant aux 400 employés d'Air Mali, nul ne sait encore ce qu'ils deviendront. Aucun programme de réinsertion sociale, recyclage ou autres n'a été mis en place pour accueillir ces "défonctionnés".

Seules la Pharmacie Populaire du Mali, la SOCAM (jus de fruits), Fruitema, Mali-lait et Pétrstock affichent des résultats positifs. L'Institut National de Prévoyance Sociale équilibre son budget en 1984, par contre l'hôtel de l'Amitié (étatique) qui était bénéficiaire en 81 (+152 Mio CFA) est déficitaire depuis, du fait qu'une partie de la clientèle lui préfère le Grand Hôtel moins coûteux. De

même pour l'OCINAM (salles de cinéma) qui "ne maîtrise pas les paramètres de gestion" et "manque de films à recettes" et la SMECMA (matériel agricole, Société mixte) qui, malgré les besoins du monde rural, "rencontre des difficultés pour placer sa production". Les problèmes les plus aigus sont rencontrés par l'OERHN (exploitation du barrage et de la centrale électrique de Sélingué) et l'Energie du Mali (distribution d'électricité et d'eau). Les mauvais résultats de la seconde (impayés considérables -1 milliards de CFA-, personnel non fiable) ne lui permettent pas de payer l'électricité à l'OERHN, qui ne peut à son tour faire face au service de la dette (contractée pour construire l'ouvrage) et partant pour aménager les périmètres irrigués. En plus, il faut ajouter "le manque de rigueur dans la gestion". L'augmentation du prix du KWh projetée (de 20 à 30 CFA de plus par KWh) ne résoudra pas ce lancinant problème, ni celui de l'amélioration du climat social que les administrateurs ont recommandé au Directeur de l'OERHN. 1985 sera certainement encore plus marquée par l'ouverture du capital des SEE au privé, par la vente pure et simple et, comme le disait le Bureau Exécutif Central du Parti aux syndicats en décembre 84 "par une réduction sans faille des dépenses".

De plus, les crédits intérieurs en faveur des SEE ne seront plus attribués par la Banque Centrale du Mali, mais par la BCEAO. Il faut s'attendre à une réduction drastique des financements des déficits des SEE (ce qui est déjà visible sur l'annexe statistique en date du 30.6.84 ou le budget du Mali a été "repris par la BCEAO") au profit, enfin, d'une gestion plus saine.

Au chapitre des investissements, outre la future usine béton-Mali (1600 Mio de CFA), le privé construit peu, vu la conjoncture peu favorable (manque de personnel qualifié, faible pouvoir d'achat, étroitesse du marché). Néanmoins quelques petites industries seront achevées en 1985 (brasserie, mécanique, etc).

c) Secteur tertiaire

Selon les sources le tertiaire pèse le plus lourd dans la composition du PIB. 47 % selon la BIRD et 57,9 % selon le Plan pour 1982. Quelque soit le chiffre, ce secteur ne contribue pas à la constitution de la richesse nationale, mais au contraire "pompe" le produit des autres secteurs à son profit. Pour se dégager d'une situation figée (déficit chronique du budget de l'Etat, salaires bloqués, faiblesse du prix officiel des céréales, hydrocéphalie de la fonction publique, déséquilibre de la balance des paiements, etc), le Mali a fait appel au FMI afin d'élaborer un programme d'assainissement des finances publiques. Ce programme concerne le budget de l'Etat (réduction du déficit par la compression des effectifs de l'administration, amélioration des rentrées fiscales, surtout douanières et la vérité des prix), sur

la politique des engagements extérieurs (endettement contrôlé et plafonné en % du PIB) et sur la balance des paiements (limitation des importations superflues et accroissement des exportations).

Le Gouvernement malien a pris diverses mesures à cet effet : établissement de concours d'entrée à la fonction publique, introduction d'un service national obligatoire de 24 mois pour les jeunes gens de 18 à 21 ans, limitation des bourses d'études, encouragement à la "défonctionnarisation", etc. Mais de telles réformes devraient s'accompagner de mesures d'accompagnement. Car que vont faire les milliers de fonctionnaires et conventionnaires licenciés ainsi que les 1000 à 1500 diplômés annuels qui ne trouveront pas de place ? La réponse n'est pas trouvée, mais elle passe obligatoirement par une adéquation des formations aux besoins, par une planification plus fine de l'orientation professionnelle et par la décentralisation. En 1983, la fonction publique employait 47'200 personnes qui coûtaient 43 milliards de CFA, soit 90,7 % du budget. L'obligation de revoir les traitements, quasi-bloqués depuis 1978, pour tenir compte de l'inflation d'une part, de l'augmentation des prix céréaliers (selon l'accord avec les multidonateurs du PRMC) de l'autre, impose une réduction de cet effectif pour garantir une progression des traitements de 10 à 35 % au début 1985. Il faut trouver les ressources budgétaires nécessaires. Les Douanes devront faire un effort particulier (41,6% des recettes), quelques taxes seront probablement augmentées (essence, gas-oil ?) et si la réduction des effectifs de l'administration est réelle, le FMI (éventuellement la France et les USA) contribueront au budget 85. Ce dernier est chiffré à 48 milliards en recettes (dont 60% proviennent des impôts directs et indirects) et 58,5 milliards en dépenses (+16 %), avec un déficit en augmentation de 61 %. Il est presque certain que les recettes extraordinaires (dons, aides budgétaires, financement des coûts locaux, en devises, etc) couvriront facilement ce déficit. Toutefois, le Gouvernement devra surveiller le taux d'inflation qui suit une progression inquiétante depuis 1978 :

libre	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Marché								
Indice	630,50	604,70	738,6	829,7	848,0	997,4	1346,5*	1683*
Variation %	+33,3	-4,09	22,1	12,3	2,21	18	36	25

*estimation. (Base 100 en 62/63, Source DNSI 9/84)

Le retour du Mali dans l'UMOA a effacé "son ardoise" sur le compte d'opération du trésor français (environ 55 milliards de CFA), ce qui explique en partie la variation brusque du chapitre engagements extérieurs nets entre fin 83 et le 30.6.84. Il reste sur cette ligne les créances envers le FMI, les

banques privées et quelques pays (Chine, URSS, pays arabes). Une légère augmentation des dépôts en banque, dûesurtout à la création de la BNDA, au dynamisme de la BIAO et de la Bank of Afrika, toutes deux privées.

Concernant la balance des paiements extérieures, le déficit de 1983 sera très probablement dépassé du fait des mauvaises récoltes et des importations de céréales. De plus, le service de la dette augmentera sensiblement du fait des emprunts pour les barrages et la route Sevaré-Gao.

Globalement, les performances de l'économie malienne sont très modestes en 1984. Le taux de croissance du PIB est d'environ 2 % contre une prévision de 4,9 % (Plan, décembre 82). Ce qui, compte tenu d'un taux démographique de 2,3 - 2,4 % ne facilitera pas directement la mise en place des réformes indispensables pour une amélioration de la situation économique et sociale du pays pour les années à venir.

I.3. Relations extérieures

A part le XXe sommet de l'OUA à Addis-Abeba de novembre et le sommet France-Afrique de Bujumbura de décembre, le Président de la République à peu quitté le pays. Par contre, ses efforts au sein du "groupe de contact" entre le Maroc et la RASD lui ont valu le prix International des Relations diplomatiques (IRD). Un examen plus approfondi de l'action extérieure du Mali fait apparaître deux "revers". Le premier est la non-élection du Ministre malien des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale Me Alioune Blondin Beye au poste de Secrétaire Général de l'OUA. Une organisation qui aurait bien besoin d'un homme de talent pour lui redonner l'assise et l'audience qui devraient être la sienne. Comment le nouveau président en exercice Julius Nyerere ainsi que les 22 autres chefs d'Etat ont-ils pu se laisser manoeuvrer par le Gabonais Bongo, aidé il est vrai, pour des raisons différentes par le Maroc et la Lybie. Le second eu lieu lors du "clash" qui a marqué le 10e sommet de la CEAO de Bamako fin novembre. Révélation publique du "scandale Diawara" (6,5 milliards de CFA détournés) par le nouveau président en exercice Thomas Sankara du Burkina Faso qui succède au malien Moussa Traoré.

I.4. Aides extérieures 1984

En 1981, le Mali a reçu l'équivalent de 133 % de son budget de dépenses (41,6 milliards de CFA), dont 54 % en dons. Pour 1982, les chiffres sont respectivement de 138,8 % et 50 %. En 1983, cette aide devait augmenter encore de 22%. Selon une note de la BCEAO de juin 1984, les recettes extraordinaires (dons extérieurs et apport FMI) uniquement au budget général représentaient 13,77 milliards de CFA soit 29 % des dépenses.

Selon le Ministère du Plan, les engagements d'aide externe globaux sur la période 1981-1983 ont atteint 220 milliards de CFA. Par contre, le montant des décaissements est plus difficile à déterminer. Il est variable selon le secteur d'intervention, plus faible pour les ressources humaines et meilleur dans le primaire. 1984 fut également une année faste pour le Mali. Parmi les aides importantes, relevons l'effort particulier du Canada et des USA, en plus des donateurs traditionnels FAC, CCCE, CEE, PNUD, BIRD, etc. Les montants les plus importants sont mentionnés en annexe I. Bien que les interventions de la Banque Mondiale et de la Caisse Centrale soient orientées en fonction des priorités de développement du Mali (eau, santé, agriculture), leur volume financier laisse sceptique quant à la maîtrise nationale de telles opérations (projet eau - Santé en 1ère Région de la BIRD, projet pilote eau de la CCCE), d'autant plus qu'il s'agit de prêts. Dans les mêmes modalités d'aides, la Chine et l'URSS "investissent" dans le secteur secondaire (sucrierie et mine d'or), ainsi que le FOSIDEC, bien sûr pas aux mêmes conditions.

En ce qui concerne les dons, le Canada reste sensible -encore- aux grandes opérations industrielles ou de développement rural. Son aide est liée, mais son effort est sensible. La France et le PNUD appuient des réformes structurelles (EDM, ON, RTM, statistiques) et des actions de recherches dans le secteur primaire. Elevage, agriculture et recherche constituent les axes de l'appui des USA alors que la RFA fournit du matériel (atelier de forages) et reste sensible à la sécurité alimentaire et aux grands aménagements (Manantali). Quant aux pays arabes, leurs apports sont soit ponctuels (aide financière directe), soit en cofinanceurs (barrages, routes), soit en espèces (médicaments, aide d'urgence).

Selon un document préparé pour la 2e Table ronde des bailleurs de fonds, l'aide de la Suisse sur la période 1981-83 représentait environ 4 % des donateurs bilatéraux.

Relevons encore que l'une des difficultés principales de mise en oeuvre des aides extérieures tient à la faiblesse extrême des ressources humaines, secteur qui a également le plus faible taux d'absorption. La Suisse a demandé, lors de la 3e réunion de suivi de la 1ère Table Ronde des Bailleurs de Fonds que cette question soit analysée en profondeur dans le document préparatoire pour la 2e Table Ronde.

I.5. Aide alimentaire 1984

La mission spécialisée de l'OSRO/FAO a repris dans son rapport le chiffre de 330'000 t fixant le déficit brut céréalier alimentaire pour la campagne 1983-1984. Compte tenu du déficit dit "structurel" (150'000 t), des stocks existants et des importations privées, la mission recommandait une aide alimentaire de 90'000 t et la reconstitution des stocks de sécurité pour l'équivalent de 40'000 t. Fin 1984, 170'000 t de céréales ont été acheminées sur le Mali, dont 106'000 dans le cadre du projet restructuration du marché céréalier (céréales en principe vendues pour générer des fonds de contrepartie pour augmentation du prix d'achat au producteur). De plus, environ 5'000 t d'aliments divers (lait, huile, etc) ont également été fournis à ce pays.

Globalement l'aide alimentaire en céréales et produits divers a répondu à la demande. Par contre, les semences et la nourriture pour le bétail sont deux points quelque peu ignorés des donateurs. Compte tenu que la capacité maximum d'absorption -et de distribution- de l'aide alimentaire est de 200'000 t (fonction de la capacité des ports de Dakar, Abidjan, Lomé et Cotonou), les besoins exprimés pour 84-85 par la mission d'urgence de la FAO (233'000 t) risque de saturer le système d'acheminement. Mais ce chiffre est basé sur les données du Ministère de l'Intérieur et ne peut être considéré comme fiable. Malgré cela, le concept de l'aide d'urgence doit s'étendre également aux apports logistiques (spécialistes de l'organisation/distribution, réfection de routes et ponts, stockage villageois, etc), et à la réflexion sur l'avenir de ce type d'aide. Au Mali, ce processus est engagé par le Comité technique des aides bi et multilatérales.

II. QUELLE STRATEGIE POUR LE MALI

Les problèmes du continent africain sont traités dans leur ensemble dans les rapports de la CEA et BAD (Rapport économique sur l'Afrique, Etude de la CEA sur le développement de l'Afrique 1983-2008, etc). Les principaux chapitres ont été repris dans le document de la Banque Mondiale "programme d'action concertée pour un développement stable de l'Afrique au Sud du Sahara" (octobre 1984). Si, d'une manière générale, ce programme peut également s'appliquer au Mali, notamment en ce qui concerne "les réformes de politiques économiques, les réformes du secteur public, le programme d'action aux ressources humaines, la recherche agricole et la coordination de l'aide", par contre la notion d'accorder "la priorité aux petits paysans sur les grandes exploitations agricoles" n'est pas développée, de même que le point, à notre avis très important "d'appui aux efforts propres" n'est pas traité explicitement. Dans les pays à très faible revenu par habitant (Tchad, Mali, Burkina Faso), outre la nécessaire réforme des politiques économiques et du secteur public, l'accompagnement et l'encouragement des initiatives villageoises, rurales, ou de base, constitue l'un des préalables indispensables à toute amélioration de la trame socio-économique. Les actions sont obligatoirement complémentaires. Au Mali, le projet restructuration du marché céréalier (PRMC, 250'000 t d'apport de céréales pour obtenir en 5 ans (?) la vérité des prix agricoles) s'est trouvé bloqué. Les prix d'achat aux cultivateurs avaient augmentés de 36 % en 3 ans, alors que les salaires de la fonction publique restaient figés. Début 1985, le Gouvernement a dû prendre la décision d'une augmentation de 10 à 35 % pour éviter le blocage du système. Mais quant un Etat a un budget constitué à 90 % par des salaires et qu'en plus, le FMI lui impose une limite au déficit, pour augmenter les émoluments, il faut diminuer le nombre des fonctionnaires. Cette diminution a aussi été posée comme condition par les Etats-Unis et la France, à qui le Mali avait demandé de prendre en charge le dernier trimestre de son budget. Les grands donateurs deviennent, par la force de l'inertie politique nationale, plus exigeants avant d'attribuer de nouveaux crédits très importants, car beaucoup de Parlements ont libéré des sommes supplémentaires compte tenu de la situation au Sahel. Mais il n'est plus acceptable de coopérer sans une réforme des structures. Réforme qui se fait par la force des choses quelquefois. La "souveraine" commission nationale d'aide aux victimes de la sécheresse (CNAVS) doit négocier l'organisation, le choix des dépôts et les modalités d'attribution de l'aide alimentaire avec le Comité technique des donateurs (UNDRO, PNUD, PAM, CEE, France, Suisse, CCAU/ONG). De même, le Mali a dû se résoudre à "liquider" la compagnie Air Mali, pourtant classée stratégique parmi les Sociétés et Entreprises d'Etat. Dans la même charrette, se trouvent la Société des Hotelleries du Mali (SHM), la Société de CONstruction RADIO-électrique (SOCORAM), la Société des Produits Arachidières (SEPAMA) et le secteur distribution de la SOMIEX (Société malienne d'import-export). La politique du Mali

se décide ainsi plus à Washinton, Paris et Bruxelles qu'à Bamako, mais guère encore de manière coordonnée. Chaque donateur conservant, évidemment, sa sensibilité. Ainsi, la France a une peine infinie à passer à une coopération "de projets", la RFA reste réceptive aux infrastructures, la CEE, soumise à sa "Cour des Comptes" transpire du clivage entre des discours de E. Pisani et la réalité du terrain. L'Italie fait cavalier seul et les Etats-Unis sont dominés par leurs multiples études (lues par on ne sait trop qui), leurs ordinateurs et leur coopération "par paquet" (aide alimentaire impressionnante, troupes du génie US pour la réfection de la piste Ferkéssédougou-Zégoua et mise en place d'un ponton à Gao). Bien que la politique malienne reste dominée par la "Stratégie Alimentaire" (le Mali est l'un des 4 pays choisis par la CEE pour son expérimentation), celle-ci ne pourra réussir, mieux, être appliquée que si les réformes énoncées plus haut rencontrent la volonté politique de les mettre en place. Alors seulement nous verrons le creux de la vague à partir duquel nous pouvons apercevoir le haut de la crête !

II.1. Prospections

L'expérience acquise par la DDA en zone sahelienne dans des domaines spécifiques (environnement, conservation des récoltes, formation professionnelle, action combinées au niveau du secteur rural) et la sensibilité actuelle aux problèmes rencontrés par le Mali, orientent notre prospection selon les lignes suivantes :

- Formation professionnelle : analyse des expériences faites au sein et par les projets, examen des formations spécifiques (Kodis, ASE et autres), cours spécifiques et stages (bourses) à l'extérieur, etc. Le tout dans une optique de mieux centrer l'effort de la DDA dans ce domaine vital.
- Sécurité alimentaire villageoise : la sécurité alimentaire d'un pays passe par la sécurité alimentaire du producteur, il faut donc s'y intéresser activement. L'étude sur le stockage villageois, les expériences de Niafunké dans les greniers semenciers et céréaliers, l'intérêt de la Banque Nationale pour le Développement Agricole pour cette optique et le développement des cultures maraîchères, tous ces éléments militent pour que l'on fouille ce dossier.
- Coordination des aides : l'implication du bureau de coordination dans divers groupes et comités (voir Mali 22) ainsi que ses efforts d'information/concertation sectoriels (eau, forêts) amène obligatoirement à une réflexion plus poussée sur le rôle du BCB dans ce type d'action, et à mieux définir les ressources qui sont nécessaires (personnel, logistique, etc).
- Méthodologie d'action pour une meilleure synergie des projets en 3e Région : 5 projets cohabitent dans la Région de Sikasso, dont 4 concernent directement les populations. L'approche

villageoise des uns et des autres semble encore nécessiter une méthodologie d'action, méthodologie qu'il faut "construire" à partir d'expériences menées dans la réalité du terrain. Un sujet permanent de réflexion.

- Auto-évaluation : l'introduction progressive de ce concept dans les divers projets de la DDA devra être un souci permanent du BCB pour les années à venir.

III. LES PROJETS

Mali 10	Recherche et mise en valeur des eaux souterraines des Cercles de Bougouni, Yanfolila et Kolondièba (Régie Helvetas, phase IV)
Mali 12	Formation des agents du développement rural en machinisme agricole (Régie Helvetas, phase III bis)
Mali 13	Amélioration des services de santé de base des Cercles de Bougouni, Yanfolila, Kolondièba, Yorosso et Kadiolo (Régie IUED, phase II)
Mali 14	Bandiagara brunnenbau (cofinancement avec Caritas, Lucerne, phase IV)
Mali 16	Construction de 15 magasins coopératifs dans les Cercles de Bougouni, Yanfolila et Kolondièba (appui financier à la DNC, projet administrativement non terminé)
Mali 17	Projet Forestier de la Région de Sikasso (Régie Intercoopération, phase I/AF, phase II/CT)
Mali 17/V3	Centre de Formation Pratique Forestier de Tabakoro, volet 3 du Projet Forestier (Régie Intercoopération, phase I/AF, phase II/CT)
Mali 18	Sécurité alimentaire (aide associée FAO, phase III et IV)
Mali 22	Bureau de Coordination Bamako (BCB)
Mali 23	4e Projet d'Entretien routier (aide financière, régie BIRD, phase I)
Mali 24	Appui à l'EMAMA, Sikasso (ONUJI, phase I)
Mali 25	Recherche-action Niafunké (DDA, phase I bis)
Sahel 1	Projet pilote en agrométéorologie (OMM, phase II)
Sahel 3	Cultures fourragères et améliorantes en zone soudano-sahélienne (FAO/CILSS, phase III)
Sahel 4	Savoir Se Servir de la Sécheresse en Savane et au Sahel, cofinancement 6 "S", phase II)
Sahel 6	Formation des cadres du développement en formulation de projets au Sahel (cofinancement FAO, phase I)
Afrique 11	Secteur non structuré (BIT, phase II)
816-8(8)	Communication rurale Unesco (fonds en dépôt, Unesco (phase I)
Stage Kodis	Séminaire en management (DDA)
0.222	Aide humanitaire (DDA)

AIDE EXTERIEURE 1984

(apports principaux)

<u>Prêts :</u>	Mio de CFA	Secteur
BIRD	4.350 <u>6.800</u> 11.150	Eau-Santé 1ere Région 3e projet Education
CCCE	6.500 750 <u>310</u> 7.560	Projet Pilote, eau Forgho (7eR) Aqua viva BNDA
CHINE	500	Sucrerie Office du Niger
URSS	6.000	Mines d'Or - Kalana
FAD	3.750	Centre énergie solaire
FOSIDEC (80-83)	1.013	Secteur secondaire
 <u>II . Dons :</u>		
CANADA	9.000 8.750 2.600 <u>15</u> 20.365	Panaftel ODIK II (1ère Région) Chemins de Fer du Mali Hydraulique Pastorale
FAC/France	127 125 418 100 715 600 <u>50</u> 2.135	Réforme Energie du Mali Cartographie Musée et Santé Riz en 7ème Région Office du Niger Télévision OPAM - Stock villageois
USA	600 75 373 300 553 <u>123</u> 2.024	Elevage Blé Diré Riz en 6ème Région Agriculture Institut du Sahel Recasement Manantali
RFA	300 <u>1.980</u> 2.280	Atelier de forage Déboisement de Manantali

../. ..

	1982	1983	1984(30.6)	1984(31.12)	1985
Budget de l'Etat - Recettes	39,19	42,78			48,038
- Dépenses	44,13	47,57	50,31		58,459
- Déficit	- 4,94	- 4,79		- 6,5 (FMI)	- 10,421
Indice des prix libres	845,2	997,4	1.072	1.296 *	(base 100 en 1962/63)
Variation(%)		+ 18	+ 7,5		
Engagements extérieurs nets	- 80	- 86	- 44,9		
Crédit intérieurs - à l'Etat	75,6	89,2	37,4		
- à l'économie	95	101,6	58,0		
Actif = passif		104,8	50,5		
Masse monétaire		93,7	102,7		
- fiduciaire	45	50,1	41,3		
- CCP	4,1	2,3	2,3		
- Banques	33,6	41,3	59,1		
Balance des paiements ext. comm.	- 28,6				
- Exportation FOB	479				
- Importation FOB	- 76,5				
Balance des services et revenus	- 46,8				
Produits intérieurs bruts	359,7	390,2			
Dette extérieure (en % PIB)	350				
Service de la dette (routes)	292,2	515,3	799,	-	1.735
Aide extérieure	71,1				

Sources : BDM, DNSI, BIRD, BCEAO

* estimation



Eidg. Departement für auswärtige Angelegenheiten
Département fédéral des affaires étrangères
Dipartimento federale degli affari esteri

BR	BA	FAR							
Datum	7.3	8.3							
Visa	AF	MR							
EDA		07.03.85		17					
Ref. p. B. 55.40. Rép. Mali.									

Bitte dieses Zeichen in der Antwort wiederholen
Prière de rappeler cette référence dans la réponse
Pregasi rammentare questo riferimento nella risposta

t.311 Mali - MR/ug

Sachbearbeiter
Collaborateur
Collaboratore

C. Mottier

-INTERCOOPERATION, Berne
-HELVETAS, Zürich
-IUED, Genève
-Division de l'Aide humanitaire
-Division Politique II

Tel. 031/61 34 49

Berne, le 6 mars 1984

Messieurs,

Rapport du Bureau de coordination à Bamako /Mali

En annexe, nous vous remettons une copie de la partie générale du rapport no 6 de notre bureau de coordination à Bamako.

Veuillez agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.

COOPERATION AU DEVELOPPEMENT
ET AIDE HUMANITAIRE

Section Afrique occidentale
p.o.

F. Roduit

(F. Roduit)

Annexe:ment

